

La sécurité routière,  
**une affaire qui roule !**

Comme chaque année, la police fédérale a également contribué en 2008 au développement d'une politique dans le cadre de la sécurité routière, conformément aux objectifs européens et aux recommandations des Etats généraux de la sécurité routière.

Outre la volonté de diminuer considérablement le nombre de tués sur nos routes, un des principaux objectifs poursuivis est sans nul doute d'accroître la probabilité subjective et objective d'être contrôlé sur les (auto) routes, en intensifiant la visibilité des services de police ou en augmentant le nombre de contrôles réalisés dans des domaines spécifiques.

Pour ce faire, la police fédérale élabore et exécute des plans d'actions où les objectifs des services de police sont adaptés d'année en année, en fonction de l'analyse des accidents ou des groupes-cibles. Bien évidemment, ces plans d'action sont préalablement mis en concordance avec la politique à mener, et ce avec les autorités concernées. Les objectifs dans les domaines d'attention prioritaires sont atteints par la mise en œuvre de divers contrôles (contrôles 'conduite sous influence', contrôles 'vitesse', contrôles 'transports lourds',...) mais également par la diffusion de messages de prévention.

Les accords de coopération et les actions policières intégrées au niveau local, de l'arrondissement, provincial, national et international apportent une indéniable plus-value en la matière.



#### CHIFFRE MARQUANT 2008

# 10 %

**En 2008, une baisse de 10% du nombre de victimes d'accidents mortels a été enregistrée sur le terrain d'action de la police de la route.**

En 2008, la police fédérale a également consacré une partie de sa capacité à l'appui spécialisé au profit de la police locale. Cet appui s'est notamment traduit par le prêt de la voiture-tonneau ainsi que par la mise à disposition de personnel pour des leçons de circulation dans le cadre d'activités de prévention et d'éducation au profit de l'enseignement secondaire et d'entreprises (la police locale s'investissant davantage dans l'enseignement primaire). Cette gestion ciblée de la circulation routière contribue, elle aussi, à la diminution du nombre de victimes sur les routes.

Mais la sécurité routière ne se limite pas à la réalisation de contrôles ou à un appui en matière de circulation. La police fédérale a également participé à diverses actions internationales (ETOILE, EUROREGIO, TISPOL, ECR).

Les escortes représentent quant à elles un autre pilier de la sécurité routière, qu'il s'agisse d'escortes lors de courses cyclistes, d'escortes VIP, d'escortes de transports exceptionnels ou autres. Cette capacité a également été engagée lors de sommets européens (Sloveneur, Georgeur, Franceur) ou de sommets de l'OTAN.

Les moyens issus du Fonds de sécurité routière, indépendamment du financement général de la police, ont à nouveau été investis dans des initiatives ayant trait au maintien de la circulation, et par conséquent à la sécurité routière.

Les efforts entrepris en matière de sécurité routière se doivent naturellement d'être poursuivis dans le futur, afin de pouvoir atteindre, en 2010 et 2015, les objectifs déterminés par le gouvernement. D'autres progrès sont indispensables. La meilleure façon de combattre l'insécurité routière reste que tous les acteurs de la sécurité (fédéraux, régionaux, provinciaux et locaux), y compris les usagers individuels de la route, continuent à fournir des efforts permanents en la matière.

